

La Communauté de Communes RHÔNY - VISTRE - VIDOURLE

- ✓ L'accueil PériScolaire (Accueil du matin et du soir) = APS,
- ✓ La restauration scolaire,
- ✓ L'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires = ALSH.



Contactez-nous
Communauté de Communes
Rhöny - Vistre - Vidourle
2, Avenue de la Fontanisse
ZAC Pôle Actif
30660 Gallargues Le Montueux

04 66 35 55 55
contact.enfance@ccrvv.fr
www.ccrvv.fr



LIVRET D'INFORMATIONS :

Dossier d'inscription
en Accueil de Loisirs
2021-2022



*Je souhaite que mon enfant fréquente la
cantine
et/ou l'accueil périscolaire
et/ou le centre de loisirs les mercredis
et vacances scolaires, que dois-je
faire ?*



**Mon enfant fréquentera pour la
1^{ère} fois les services de la
CCRVV :**

1^{ère} ETAPE :

Avant la 1^{ère} fréquentation :

Télécharger le dossier « 1^{ère} inscription »
sur www.ccrvv.fr,
ou le retirer auprès de l'ALSH,
ou encore au siège de la Communauté de
Communes.

Il est composé de :

- La Fiche Famille de liaison,
- La Fiche Sanitaire de liaison,
- La Fiche d'Autorisations diverses.

Pièces obligatoires à joindre :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile,
- Copie des vaccinations,
- Copie du livret de famille,
- Relevé de situation CAF, indiquant le Quotient Familial.

Une fois le dossier **complété, daté et signé**,
celui-ci est à renvoyer à l'adresse email suivante :

contact.enfance@ccrvv.fr

ou prendre RDV à la CCRVV, au :

04 66 35 74 73 ou 04 66 35 71 16

Suivre : « 2^{nde} étape : Pour réserver les
accueils »

*Mon enfant a déjà fréquenté les
services de la CCRVV :*

1^{ère} ETAPE (Bis) :

Avant le 20/08/2021 :

Télécharger le dossier
« *Renouvellement 2021-2022* »
sur www.ccrvv.fr,
ou le retirer auprès de l'ALSH
ou au siège de la Communauté de Communes.

Il est uniquement composé de :

- La Fiche Sanitaire de Liaison

Ainsi que les pièces à joindre suivantes :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile,
- Copie des vaccinations.

Le dossier doit être renvoyé **complété, daté et
signé** à l'adresse email suivante :

contact.enfance@ccrvv.fr

ou prendre RDV à la CCRVV, au :

04 66 35 74 73 ou 04 66 35 71 16

Suivre : « 2^{nde} étape : Pour réserver les
accueils »



2^{nde} ETAPE :

Pour réserver les accueils :

Soit, j'inscris mon enfant directement sur mon
espace « Portail Familles »*, (accessible après
traitement de mon 1^{er} dossier* par la CCRVV) ;

Soit, je rends un calendrier d'inscription,
(téléchargeable sur www.ccrvv.fr), que je renvoie par
email (cf. adresses mails ci-dessous), à défaut, je
demande un calendrier auprès de l'équipe d'animation
directement.

***Rappel : Identifiant = adresse email (si problème de
mot de passe, contactez-nous !)**

Les modalités d'inscriptions et d'annulations sont
référéncées sur le règlement de fonctionnement.

Adresses emails de toutes les structures du territoire :

ALSH Aigues-Vives : alsh.av@ccrvv.fr

ALSH Aubais : alsh.aubais@ccrvv.fr

ALSH Boissières/Nages : alsh.bns@ccrvv.fr

ALP Codognan : alsh.codognan@ccrvv.fr

ALP Mus : alsh.mus@ccrvv.fr

ALSH Gallargues Le montueux : alsh.gallargues@ccrvv.fr

ALSH Uchaud : alsh.uchaud@ccrvv.fr

ALSH Vergèze : alsh.vergeze@ccrvv.fr

ALSH Vestric : alsh.vestric@ccrvv.fr